



Les Ardillats



Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>pages 3 à 5</i>
<i>Commissions Communales</i>	<i>page 6</i>
<i>Finances communales, Budget 2012</i>	<i>page 7</i>
<i>Maisons Trichard</i>	<i>page 8</i>
<i>L'eau, patrimoine en péril</i>	<i>page 9</i>
<i>Voirie</i>	<i>page 10</i>
<i>Tourisme et Patrimoine</i>	<i>page 11</i>
<i>Vie de la Commune</i>	<i>page 12</i>
<i>Le Sou des Ecoles</i>	<i>page 13</i>
<i>La Société de Pêche</i>	<i>page 13</i>
<i>Le Syndicat des chevaux de trait du Rhône</i>	<i>pages 14 et 15</i>
<i>L'Association des Familles</i>	<i>page 16</i>
<i>L'Amicale des Anciens</i>	<i>page 16</i>
<i>La Société de Chasse</i>	<i>page 17</i>
<i>La Classe en 8</i>	<i>page 17</i>
<i>Point Visio guichet - Coordonnées CPAM</i>	<i>page 18</i>
<i>Rallye Lyon-Charbonnières</i>	<i>page 18</i>
<i>Prévenance ERDF</i>	<i>page 19</i>
<i>Informations Communales</i>	<i>page 20</i>
<i>A vos Calendriers</i>	<i>pages 21 et 22</i>

Votre bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé, utilisant des encres végétales

Conception et rédaction réalisées par nos soins

Photos © Christine Gesse, Jean Claude Martin et fonds privés ne pouvant être utilisés sans leur accord

Le Mot du Maire

Déjà deux mois se sont écoulés depuis la cérémonie des vœux, deux mois particulièrement remplis. Tout au long de ce journal nous vous présentons les travaux de l'équipe municipale, que je remercie d'ores et déjà pour tout le temps consacré pour la commune.

Le projet de réhabilitation des maisons Trichard devrait démarrer rapidement maintenant. Les entreprises retenues ont été convoquées le 21 mars pour la signature des engagements. Début janvier, le financement de l'opération était au stade de la réflexion. Aujourd'hui, les choses sont plus précises. Nous avons sollicité la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt d'Etat en distinguant l'acquisition des maisons et leur réhabilitation. Ce prêt sera contracté pour 40 ans, au taux de 2,35% la première année, et ne pouvant excéder 3,75% les plus mauvaises années.

Le coût de réhabilitation est de 556 000 euros. Les subventions attendues sont de 145 000 euros venant du Conseil Général et d'aide de l'Etat. Une partie de TVA sera récupérée. La masse des loyers espérée annuellement permettra en partie le financement du prêt. L'acquisition du foncier, d'un montant de 241 500 euros, est actuellement financée par un emprunt.

L'autre grand projet est la construction du restaurant scolaire. Ce projet démarrera probablement en fin d'année 2013. Il nous fallait des garanties concernant des aides sollicitées et l'avis du receveur principal avant de nous engager. Nous avons donc mis un peu en sommeil ce projet en attendant des chiffres sûrs. Le montant des travaux estimés est de 496 000 euros. Les subventions attendues sont de 297 000 euros venant de la réserve parlementaire, du Conseil Général, et une subvention d'Etat. La TVA sera quant à elle récupérée sur les années 2015 et 2016. Le solde sera financé par un emprunt.

La vente de la maison Montantème (85 000 euros) permettra de minimiser les restes à financer de ces investissements. Son attribution budgétaire sera affectée sur l'opération la plus coûteuse en intérêt d'emprunt. Un nouveau contrat pluriannuel avec le Département a

Le Mot du Maire

également été mis en place. Le taux de subvention est aujourd'hui de 45 %, révisable chaque année par l'assemblée délibérante du Conseil Général.

Toujours d'actualité, nous aurons la construction du local de voirie. Je ne vous cache pas que ces travaux devront patienter quelques années, le temps de digérer nos investissements, surtout que nous devons également répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Tout type de handicap doit être étudié afin de permettre à ces personnes d'accéder à tous les bâtiments publics. Nous nous efforcerons dans les années à venir, de répondre à ces contraintes. Les travaux s'élèveront à 140 000 euros, selon l'étude réalisée sur la commune courant 2012.

Reste également dans nos réflexions la suite à donner au site de la Papèterie du Val d'Ardières. Toutes les pistes explorées ne donnent pas de résultat concluant. Aujourd'hui le site se dégrade chaque jour un peu plus et avec mon homologue de Saint Didier sur Beaujeu, nos soucis vont grandissant. Nous savons que le groupe SAICA a diligentié des promoteurs, mais sans réussite. De notre côté nous travaillons sur l'idée de trouver un investisseur qui permettrait la restructuration de ce site.

Réforme scolaire

Aujourd'hui, cette réforme, telle qu'elle nous est présentée ne nous convient pas. La semaine de quatre jours et demi est certainement une bonne solution pour l'enfant, mais le raccourcissement du temps journalier scolaire n'est pas adapté. Les collectivités locales devront assumer des activités complémentaires sur les heures libérées dans la journée, soit 3 heures hebdomadaires, qu'il nous faudra organiser et financer. Devant le tollé qu'a provoqué cette réforme, un allègement nous permet de remplacer ces trois heures par de la garderie ou de permettre aux parents de récupérer leurs enfants. Où est donc le profit pour l'enfant et quel est l'enjeu réel de cette réforme ? Il est de la responsabilité du maire de s'engager pour mettre en place la réforme dès la prochaine rentrée, j'ai souhaité que ma réponse

Le Mot du Maire

défavorable obtienne le soutien du Conseil Municipal mais également celui du Conseil d'École. Pour les Ardillats, rien ne changera en septembre 2013.

Intercommunalité

Nos travaux sur la réforme des territoires se poursuivent. Après avoir acté le regroupement avec la Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône, nos principaux axes de travail se concentrent sur nos compétences à venir. Chacune des communautés de communes avait son mode de fonctionnement qu'il faut maintenant mettre en commun. Le nouveau cahier des charges reprend l'ensemble des compétences des deux communautés de communes et permettra une harmonisation du territoire dès le début de l'année 2014. Il est important de souligner que dernièrement deux communes, Saint Georges de Reneins et Saint Etienne des Dullières, ont sollicité un rapprochement à notre nouvelle communauté. Faisant partie déjà du canton de Belleville, ces deux communes s'en étaient séparées pour fonder avec cinq autres communes une collectivité différente (Beaujolais-Vauxonne). Les conseils municipaux de ces deux communes ont rejeté la proposition d'intégrer la CAVIL et ont souhaité nous rejoindre !! La réponse est donc sur le bureau de Monsieur Le Préfet.

J'avais souhaité faire une réunion publique d'information sur nos travaux des maisons Trichard et la construction du restaurant scolaire, si vous le souhaitez j'aurai le plaisir de vous recevoir

à la salle des fêtes

le dimanche 2 juin 2013 à 10h30

Je reste bien entendu à votre écoute et disponible et vous souhaite une très bonne lecture de ce journal.

Dans l'attente de se rencontrer

Jean-Michel MOREY

Commissions Communales

Les commissions travaillent sous la responsabilité de Jean-Michel Morey, Maire de la commune

Commission Finances

Responsable : Jean-Paul CIMETIERE (3^{ème} adjoint)

Membres : Annie AURAY-BONNOT, Véronique LANGLOIS, Paul RAMAGE

Commission Voirie

Responsable : Fleury SIVIGNON (2^{ème} adjoint)

Membres : Denis CARON, André DESMOLLE, Jean-Michel DUPRE

Commission Travaux et bâtiments

Responsable : Paul RAMAGE

Membres : André DESMOLLE, Jean-Michel DUPRE, Monique MARITAZ

Commission Ecole

Responsable : Denis CARON

Membres : Annie AURAY-BONNOT, Monique MARITAZ, Simone SAMBARDIER

Commission Tourisme et Patrimoine

Responsable : Monique MARITAZ

Membres : Jean-Paul CIMETIERE, Jean-Michel DUPRE, Véronique LANGLOIS

Commission Environnement Assainissement

Responsable : Annie AURAY-BONNOT (1^{er} adjoint)

Membres : Denis CARON, André DESMOLLE, Simone SAMBARDIER

Commission Communication

Responsable : Véronique LANGLOIS

Membres : Denis CARON, Jean-Paul CIMETIERE, Monique MARITAZ

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Michel MOREY,

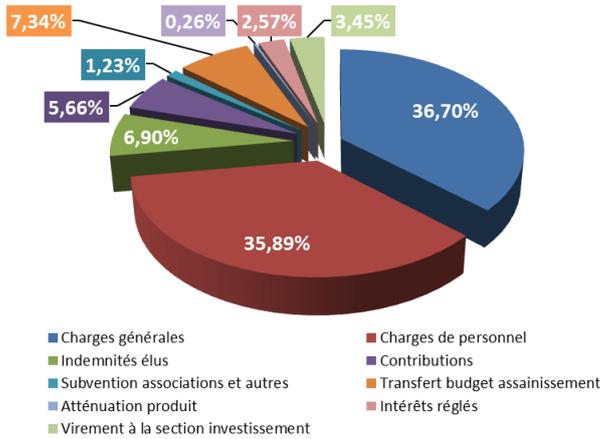
Membres : Annie AURAY-BONNOT, Simone SAMBARDIER, André DESMOLLE, Jean-Paul CIMETIERE

Délégués communaux : Odette BLETERY, Marcelle VEAUX, Paulette CINQUIN, Anne-Marie FLORIN

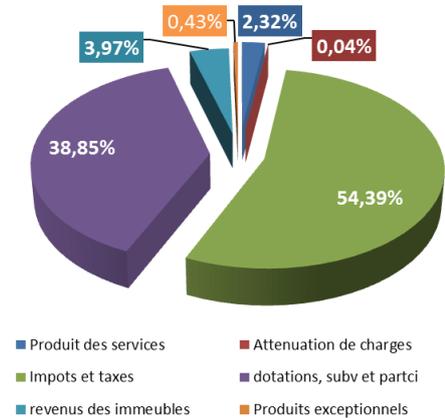
Finances communales budgétisées en 2012

Budget Fonctionnement - Total 343 644 €

Dépenses

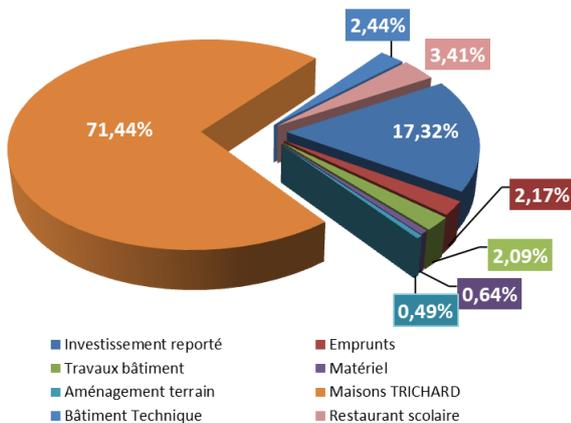


Recettes

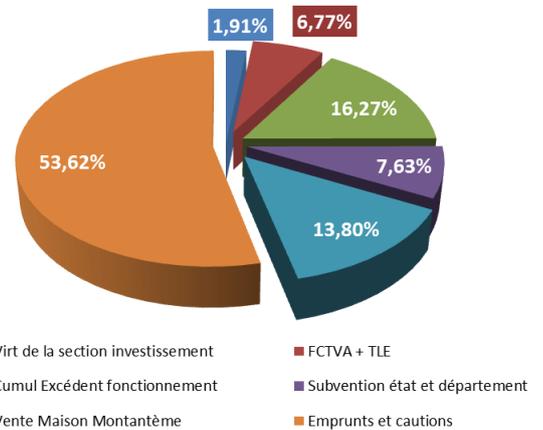


Budget Investissement - Total 615 914 €

Dépenses

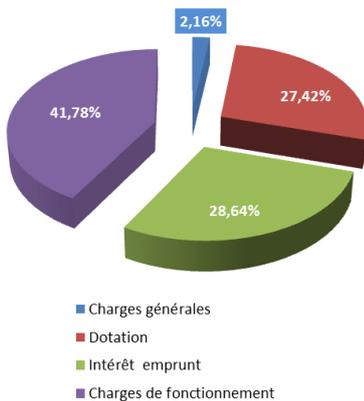


Recettes

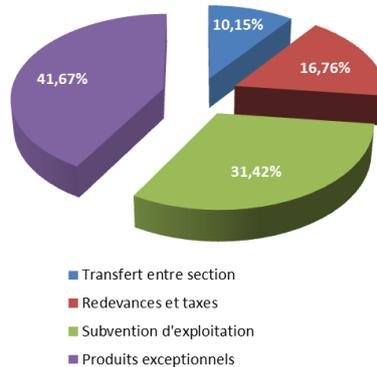


Budget Assainissement

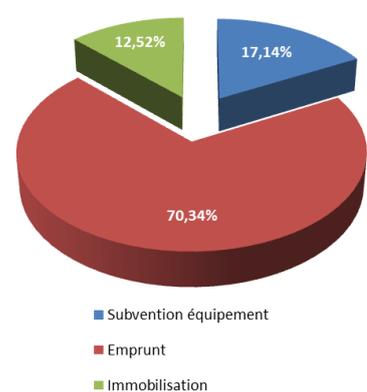
Fonctionnement - Total 83 523 €



Recettes



Investissement - Total 49 454 €



Maisons Trichard

Comme il vous l'a été annoncé lors des Brèves Ardillatannes de juillet 2012 et à l'occasion des vœux du maire, le projet de rénovation des maisons Trichard arrive à terme et les travaux vont démarrer prochainement.

Une réunion publique sera organisée le 2 juin 2013 pour vous présenter en détail les modalités des réalisations, qu'elles soient techniques ou financières.



ETAT DES LIEUX



ETAT DES LIEUX

Façades Sud

PROJET



- Menuiseries bois ou aluminium ton gris clair (REF. gris horloge SE 1093 nuancier Seigneurie)
- Volets bois ton jaune (REF. jaune pampa SE 1591 nuancier Seigneurie)
- Murs pierres apparentes existants conservés et enduit frisé fin ton crème.
- Couvertures existantes tuiles plates ton rouge conservée.
- Garde-corps bois peint ton jaune avec main courante métallique gris anthracite.

Façades Nord & Ouest

PROJET



- Menuiseries bois ou aluminium ton gris clair (REF. gris horloge SE 1093 nuancier Seigneurie)
- Volets bois ton gris bleuté (REF. gris loup SE 1475 nuancier Seigneurie)
- Murs pierres apparentes existants conservés et enduit frisé fin ton crème.
- Couvertures existantes tuiles plates ton rouge conservée.
- Garde-corps métallique gris anthracite

Permis de Construire - Insertion dans le site

Réhabilitation de 2 bâtiments en 5 logements locatifs et 1 salle de réunion - Commune de LES ARDILLATS

PC 6

La réhabilitation des deux bâtiments permettra, à partir du 1^{er} trimestre 2014, de disposer de 5 logements locatifs et d'une salle de réunion communale.

L'eau, patrimoine en péril...

Dans le précédent bulletin communal, l'eau était déjà au cœur de nos préoccupations. Le Conseil avait à plusieurs reprises interpellé le SIEVA sur la qualité de l'eau et l'abandon des sources qui alimentent depuis toujours notre territoire.

Pour répondre aux inquiétudes de nombreux habitants de la commune, nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion publique avec des représentants du SIEVA, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la Lyonnaise des Eaux. Vous étiez près de cent à venir écouter leurs explications.



Vos questions ont été nombreuses et pertinentes, les réponses pas toujours convaincantes.

Comment croire que l'eau des sources que nous avons toujours bue avec plaisir et qui respecte nos canalisations et appareils ménagers est plus « agressive » que l'eau saturée de calcaire du champ de captage de Taponas ?

Comment croire que le taux d'arsenic, très légèrement supérieur aux normes européennes (et encore pas toujours!) est plus dangereux pour la santé que l'eau chargée de micropolluants qui est actuellement distribuée ?

Nos interlocuteurs ont cherché à nous rassurer en nous expliquant que des solutions étaient envisageables : traiter l'eau de Fontbel (mais, même avec moins d'arsenic, elle ne serait pas encore aux normes), créer une station pour mélanger les eaux de Fontbel à celles de la nappe phréatique de la Saône...

Mais le SIEVA est-il prêt à financer ces travaux alors qu'un projet coûteux (4 500 000 €) prévoit d'ici 2015 la construction d'une usine de traitement de l'eau à Taponas ?

Plus qu'un problème de santé publique, on voit bien que les enjeux sont financiers.

Nous restons mobilisés et vigilants. Espérons que face aux puissants groupes comme la Lyonnaise des Eaux qui a tout intérêt à centraliser le traitement et la distribution de l'eau et au Préfet qui ne peut prendre aucun risque, nous ne finirons pas comme le pot de terre de la fable !

Monique Maritaz



Voirie

Travaux réalisés en 2012

Les Valettes

Nous avons continué les travaux démarrés en 2011. Un fossé qui se creusait et cassait le bord de la chaussée a été bétonné sur une longueur de 30 mètres; un canal a été refait, puis un reprofilage et un monocouche ont été effectués sur la totalité de la voie.

Cornillat

Un canal de récupération des eaux pluviales des maisons de Mrs Simonet-Raquillard et Cinquin étant partiellement écrasé et obstrué par



du sable. Il a dû être refait sur une longueur de 32 mètres. Des regards avec grilles ont été mis en place pour per-

mettre de récupérer les eaux de surface et de rebrancher le réseau souterrain.

Voirie Les Belouzes - Marca

Deux canalisations de traversée de voie ont été refaites.

La Roche Gonin

Le chemin desservant la maison de M. et Mme Menoret a été remis en état. Nous avons canalisé une portion du fossé qui s'affaissait, effectué une purge drainante avec



une évacuation et empierré une partie du chemin.

Ces travaux ont été effectués par l'Entreprise EIFFAGE de Beaujeu et financés avec nos crédits voirie de la Communauté de Com-



munes.

Le déneigement : une autre activité importante cet hiver. Avec des chutes de neige à répétition



et du verglas, notre employé communal, Gilles Baligand, intervient régulièrement et de bonne heure le matin

pour déneiger et saler.

Prévision des travaux 2013

Voirie Communale Le Grand Chemin - Les Laissus

Remise en forme de la chaussée, reprofilage et mono-couche.

La Verrière

Elargissement d'une portion de chemin (150 mètres) derrière la maison de Mme MERLET.

Les Laurents - Thel

Remise en forme et goudronnage de portion de chemin aux Laurents et au Thel. L'étude et le chiffrage sont en cours.

Tourisme et Patrimoine

L'amélioration du balisage des sentiers continue d'être une priorité de la commission tourisme. Nous avons en 2011 suivi et balisé le grand tour de la commune, appelé « Circuit du Château ». En 2012, une équipe de bénévoles, sous la houlette de l'Office du Tourisme a vérifié le balisage du sentier Estelle.

L'objectif cette année est de baliser 3 variantes du « Circuit du Château » d'environ 4km chacune ce qui permettra de répondre aux attentes de nombreux marcheurs.



En liaison avec les services de la Communauté de Communes, nous éditerons au printemps une fiche de présentation réactualisée des circuits, plus lisible et plus attrayante que l'ancienne. Elle sera disponible chez les hébergeurs, à la mairie et dans les offices du tourisme.

***Le balisage est sans cesse à améliorer et une balise disparaît vite ! (travaux, débardage...)
N'hésitez pas à nous contacter si vous remarquez lors de vos promenades une absence ou une incohérence dans le balisage.***

Vie de la Commune

L'école

À la rentrée, l'effectif de l'école était de 57 élèves (à noter que les enfants de Toute Petite Section ne sont pas « comptabilisés »), répartis comme suit :

Répartition actuelle des élèves

Classe de Mlle Hélène Larue 18

- 3 Toute petite Section
- 8 Petite Section
- 7 Moyenne Section

Classe de Mme Fabienne Dubost 22

- 11 Grande Section
- 6 CP
- 5 CE1

Classe de Mlle Jeanne Métais 20

- 8 CE2
- 4 CM1
- 8 CM2

Soit 57 élèves et 3 TPS

Prévisions 2013 - 2014

Classe de Mlle Hélène Larue 20

- ? Toute petite Section
- 6 Petite Section
- 8 Moyenne Section
- 6 Grande Section

Classe de Mme Fabienne Dubost 16

- 11 CP
- 5 CE1

Classe de Mlle Jeanne Métais 16

- 5 CE2
- 8 CM1
- 3 CM2

Soit 52 élèves, les effectifs restent stables permettant de pérenniser le fonctionnement à 3 classes.

Rappelons que la commune finance les postes de :

- Martine Cartillier, assurant la garderie municipale de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Le prix demandé aux familles est de 0,86 € l'heure (depuis le 1er février 2013)

- Annabelle Billandon, assurant la fonction d'Assistante Territoriale Spécialisée en École Maternelle (ATSEM)

- Jocelyne Callot, assurant l'accompagnement et la surveillance des enfants lors des transports scolaires.

- Chantal Thion pour sa fonction d'accompagnement et de surveillance des enfants lors de la cantine.

D'autre part, comme chaque année la commune intervient toujours pour financer diverses activités pédagogiques telles que musique, piscine, classes transplantées éventuelles. Elle apporte également une subvention au restaurant scolaire à hauteur de 2500 €, selon l'équilibre du budget.

Comme chaque année, la vie de l'école est riche de projets originaux, toujours renouvelés. Cette fois le cirque est à l'honneur, le matériel a été gracieusement prêté par des écoles voisines, seul l'achat d'une grosse boule est à prévoir. La préparation du spectacle de fin d'année a commencé.

Par ailleurs des rencontres avec les parents ont eu lieu autour des « œuvres gastronomiques » des enfants ainsi que des œuvres artistiques (atelier de Land Art), journalistiques (vente du premier numéro du journal de l'école), et même cinématographiques (visionnage d'un court-métrage).



Atelier Land Art

À signaler également cette année le report, souhaité en conseil d'école du 29 janvier, de la semaine de 4 jours et demi pour la rentrée 2014-2015.

La Vie des Associations

Le Sou des Ecoles

Comme tous les ans le Sou des Ecoles organise différentes manifestations qui permettent de financer les sorties et voyages des enfants, mais également de prendre en charge le salaire et les charges de notre cantinière, Martine ainsi qu'une partie du prix des repas.

Cette année, en plus de notre marche des châtaignes, du marché de Noël, du rallye de Charbonnière et de la vente de fleurs, nous avons décidé de faire un loto. Celui-ci a plutôt bien marché car, malgré la neige, nous avons eu de nombreux participants, ce qui nous a généré un bénéfice avoisinant les 1500€. Nous avons donc décidé de le reconduire l'année prochaine.

Il est demandé un dernier effort aux parents, lors de la vente de fleurs et légumes, qui aura lieu comme tous les ans le 8 mai, à laquelle nous espérons vous trouver très nombreux. Après quoi il ne nous restera qu'à faire le bilan de l'année, qui je l'espère sera meilleur que celui de l'année passée.



Marche des châtaignes 2012 - Photo © Christine Gesse

Quelques dates à retenir pour 2013 :

- Le 8 mai : *Marché aux fleurs*
- Le 14 avril : *Rallye Lyon-Charbonnières*
- Le 21 octobre : *Marche des châtaignes*
- Le 30 novembre : *Marché de Noël*

La Société de Pêche

Avec la disparition de l'étang du Val d'Ardières, notre société voit son nombre de pêcheurs diminuer chaque année : 35 membres seulement pour 2012.



Heureusement, notre rivière est des plus belles du département et les truites se reproduisent en milieu naturel. Hélas, les écrevisses américaines prolifèrent au détriment des alevins et petites truites.

Venez nombreux les pêcher, vous nous rendrez service et vous vous régalez.

La situation financière est satisfaisante et pour cette année, nous pourrions assumer 3 alevinages. Le succès de notre concours de belote du 11 novembre repousse l'échéance du dépôt de bilan.

Le Président, André Desmolle

La Vie des Associations

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Rhône



Retour sur une année 2012 très chargée pour notre secteur des Ardillats avec une météo capricieuse.

Concours du 5 août

Les pluies battantes de la nuit rendant le terrain prévu impraticable, nous obligent en dernière minute à nous installer sur le parking sous les écoles. Avec l'accord de la municipalité, nous montons nos structures dans la cour des écoles et profitons des préaux pour l'organisation des repas. La moisson à l'ancienne prévue l'après-midi n'a pu avoir lieu à cause de la pluie.

Malgré tous ces aléas climatiques, ce fut une journée très réussie. Un seul point noir : le nombre de chevaux qui diminue chaque année. Seulement une vingtaine cette année, alors que nous en avons connu jusqu'à 70 vers 1995. Notre syndicat réfléchit à de nouvelles solutions.



Fête de la batteuse

C'est sous une chaleur déjà caniculaire au matin de ce 19 août que nos éleveurs, accompagnés d'un grand nombre de bénévoles, finissent la mise en place de cette 4^{ème} fête de la batteuse.

La fumée s'échappe du four à pain, les artisans s'installent, les mécaniciens finissent de caler la batteuse ainsi que le bruyant « Vierzon » des années 40 qui l'entraînera.



D'autres installent du matériel ancien tout en faisant quelques essais. Quatre superbes comtoises sont attelées en paire sur deux calèches pour faire du taxi cheval entre le parking et la fête : Tulipe et Toska attelées sur la moissonneuse,

Niel sur la faucheuse, Marco sur le char à bardage pour le transport de la moisson.

La Vie des Associations

Le premier passage est fait à la faux, ce sont les ensailles, afin de ne pas écraser la moisson au premier tour des chevaux.

Et tous ces attelages peuvent se mettre au travail devant un public très intéressé par ce retour au travail d'antan. Midi approchant, l'odeur du jambon à la broche se fait sentir sur tout le terrain.

Un public très nombreux vient se restaurer avec ce succulent repas servi à l'ombre du chapiteau.



La reprise des activités est difficile tant la chaleur est accablante, mais les buvettes sont très appréciées.

Comme chaque année, notre syndicat a participé à certaines autres manifestations : concours d'attelage départemental et régional, Equita Lyon à Eurexpo, marché nocturne en juillet et Père Noël du 8 décembre à Beaujeu avec les commerçants.

Activités 2013

Tout commence par l'assemblée générale qui a eu lieu cette année le 16 février aux Ardillats. Les concours « modèles et allures » se dérouleront les : 4 août aux Ardillats, 16 août à Amplepuis, 17 août à Sarcey avec concours d'attelage. Fête du foin à Sarcey et journée du cheval à Amplepuis dates non fixées

Une première cette année, le syndicat met en place la « Route du Beaujolais »

La « Route du Beaujolais » est un rallye équestre en attelages ou à cheval, qui reliera les caves d'Oedoria (Letra, Theizé, Liergues) les 18 et 19 mai prochains.

Lors de ce rallye, lancé en partenariat avec l'Association des Calèches de la Vallée d'Azergues, le Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Trait du Rhône et Oedoria, attelages et cavaliers partiront sur un parcours de 16 km avec des épreuves de reconnaissance de cuvées beaujolaises.

Comme chaque année, le syndicat organise un repas de fin d'année dont le but est de rassembler et de remercier tous les bénévoles éleveurs ou non qui participent à la réussite de nos manifestations car, sans leur aide, que serait notre syndicat !

Merci à vous tous qui appréciez nos chevaux de trait et nos fêtes de village.

Le Président, Maurice Lacroix



La Vie des Associations

Association des Familles

L'Association des Familles existe depuis 1974, elle a été créée pour apporter une aide aux familles et propose des activités qui permettent aux habitants de la commune de se retrouver

Pour l'année 2013, elle compte 80 familles. Tout au long de l'année, nous organisons diverses manifestations :

- Cours de step/gym adulte le mardi soir
- 24 mars, vente à emporter
- 19 mai, concert *1789 Les Amants de la Bastille*
- 1er Juin, sortie au Pal
- 22 et 23 juin, week-end en Montagne à Valcenis
- 28 juillet, pique nique gratuit pour les adhérents
- 26 octobre, Soirée *Choucroute*

L'association dispose de vaisselle ainsi que des tables et bancs qui sont prêtés aux adhérents et loués aux non adhérents.

Réservation vaisselle : 04 74 69 23 34

Réservation tables : 04 74 69 20 72

Présidente : Marie Agnès Hammoun

Vice Présidente : Françoise Branche

Trésorière : Denise Dupré

Secrétaire : Dominique Ramage

Contact : Marie Agnès Hammoun au 04 74 69 25 23



Week-end en montagne à Pralognan la Vanoise

Amicale des Anciens

Voilà une année écoulée où nous avons partagé de nombreuses activités :

- Un concours de belote avec 98 doublettes
- Un thé dansant où tous les participants se sont éclatés
- Un voyage en Bourgogne avec visite de Beaune en petit train, suivi d'un bon repas puis d'une navigation sur le canal de Bourgogne.
- Au mois de juillet, au restaurant Roche à Propières, où chacun a pu en apprécier le repas. Enfin, au mois de décembre, nous avons fêté Noël autour d'un bon repas pour clôturer l'année.

Chacun peut constater que notre amicale est très dynamique.

Toutes les personnes voulant nous rejoindre seront les bienvenues.



Voici les festivités pour 2013 :

- Concours de belote, le 5 avril
- Thé dansant, le 8 mai
- Voyage dans le Chablais, le 4 juin
- Repas , le 27 juillet (lieu à définir)
- Repas de Noël, le 19 décembre

Claudette MAGAND, Présidente

La Vie des Associations

Société de Chasse



Photo © Christine Gesse

dent bulletin municipal.

Cette inauguration s'est déroulée le 24 août 2012, en présence de près de 200 personnes et après plus d'un an de travaux. Un apéritif dinatoire accompagné de sanglier à la broche a été proposé aux convives.

Parmi eux, Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux, Monsieur le député Bernard Perrut, les chasseurs de la société, les artisans et bénévoles ayant œuvré à la transformation de cet ancien hangar mais aussi les voisins et les personnes ayant apporté leur soutien matériel afin d'équiper au mieux cet endroit convivial.

La saison de chasse 2012/2013 vient de s'achever sur un bilan mitigé car la quantité de gibier prélevé a été en-dessous de nos attentes.

Cette saison a cependant été marquée par l'inauguration de notre local, dont il avait été question dans le précé-

Cette soirée s'est déroulée avec un grand absent, dont la passion pour la chasse était connue de tous : Michel. Sa disparition brutale nous a tous touchés. Nous ne l'oublierons pas.

Depuis deux ans, le nombre de demandes de carte de chasse sur notre commune a augmenté. De nouveaux jeunes chasseurs nous ont rejoints et ont permis de rendre notre association encore plus dynamique.



Local des chasseurs

Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour tout renseignement, merci de contacter Christian Durand 04.74.69.27.19 ou www.fdc69.com

La classe en 8

5 années se sont écoulées, voici des nouvelles de la classe en 8...

2013 année de la demi décade. Une réunion a eu lieu à la salle des fêtes le 19 janvier dernier, une quinzaine de conscrits et de conscrits étaient présents pour définir une date et une activité .

Le 2 juin a été retenu, nous étudions l'organisation et le thème .Nous vous tenons au courant. N'oubliez pas de réserver cette date. :

Demi-Décade des 8 le 2 juin 2013

Tous les nouveaux résidants de 15 à 95 ans de la commune peuvent se joindre à nous et peuvent nous contacter en se rapprochant de la mairie qui transmettra .

A savoir

Modification de coordonnées de la CPAM

La gestion du courrier n'étant plus assurée à Villefranche,

Le public est invité à adresser toute correspondance à une seule adresse :

CPAM DU RHONE

69907 LYON CEDEX 20

A partir du 31 mars, tous les courriers envoyés à une autre adresse seront retournés à leur expéditeur avec la mention « NPAI - n'habite pas à l'adresse indiquée »

Rallye Lyon - Charbonnières

Cette année, le rallye Lyon - Charbonnières sera de nouveau présent sur la commune **le samedi 20 avril prochain**

Les séances de reconnaissance se dérouleront le dimanche 14 avril entre 8h et 19h, le mardi 16 avril entre 13h et 20h et le jeudi 18 avril entre 8h et 11h30.

Les véhicules arriveront par Chénelette, les participants rejoindront le départ en passant par « Les Dépôts » sur la RD 337 et utiliseront le RD 43.

Le départ se fera au niveau de la Roche Gonin, là

Point Visio Guichet

Pour faciliter vos démarches administratives avec la CPAM, la MSA et Pôle emploi

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Rhône à Beaujeu au 04.74.69.51.63



où il se déroulait historiquement, quand ce rallye faisait partie des grandes manifestations du sport automobile français. Il va de soi que le départ à la Roche Gonin va priver de mobilité les habitants situés sur le parcours jusqu'à la Serve (RD43 / AD32). La route sera fermée de 7h45 à 16h30.

Depuis la RD 23, (route de Chénelette), la route des Essards sera interdite jusqu'à l'intersection avec la RD 43, (route de Monsols). Seuls les riverains pourront aller et venir en passant par la RD 23.

Un point buvette, casse-croute installé au Col de Crie sera organisé par des associations de la Commune.

A savoir

Prévenance ERDF

Prévenance travaux : le nouveau service d'ERDF en expérimentation

Pour améliorer la qualité de distribution d'électricité et répondre aux besoins de ses clients, ERDF est amenée à réaliser des travaux sur le réseau électrique. Certains de ces travaux, bien qu'ils soient étudiés afin de réduire au maximum les perturbations, nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité.

Consciente de la gêne occasionnée pour certains riverains, mais également du besoin d'information, ERDF développe, de manière expérimentale, un nouveau service permettant d'informer en amont, par e-mail, les particuliers des coupures d'électricité pour travaux programmés. L'information transmise concernera la nature des travaux, la localisation et les plages des horaires de coupure.

« Nous visons deux objectifs principaux : permettre aux clients de s'organiser par anticipation et faciliter les relations avec les communes et leurs administrés » Frédéric Soumagnac, Directeur Territorial Pays de Rhône.

Cette expérimentation qui se déroule sur la région Rhône-Alpes, se caractérise par un processus simple (voir ci-dessous) et s'appuie sur un portail internet entièrement dédié :

www.erdf-prevenance.fr

Si le retour d'expérience se révèle positif, le service sera ensuite généralisé sur l'ensemble du territoire français.

Le processus

1

ERDF a développé le service Prévenance travaux via un portail internet. ERDF s'appuie sur les Collectivités Locales pour faire connaître ce service.

2

Les clients particuliers s'inscrivent sur le site dédié

www.erdf-prevenance.fr

en renseignant leur adresse email et leur n° de téléphone portable.

Accès grâce au n° de PDL (14 chiffres) présent sur les factures d'électricité

3

Les chargés de travaux ERDF planifient les interventions. Ceci génère l'envoi des coordonnées clients concernés par la coupure au portail erdf-prevenance. Un email est alors envoyé aux clients inscrits au service Prévenance Travaux.

Délai : 15 jours avant l'intervention

4

Les clients concernés reçoivent 15 jours avant les travaux programmés un email leur indiquant la coupure d'électricité (date, plage horaire).

Le client peut ainsi anticiper et s'organiser.

Informations communales

Actes de naissance, mariage, décès

Les copies ou les extraits de ces actes sont délivrés par les mairies des lieux où ils se sont déroulés.

Carte Nationale d'Identité

Pièces justificatives à fournir

- L'ancienne carte nationale d'identité
- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue
- Justificatif de domicile récent
- Durée de validité : 10 ans
- Gratuit pour une première demande, ou si l'ancienne carte est présentée
- Tarif des timbres fiscaux : 25 € si l'ancienne carte ne peut être présentée (perte ou vol)

Passeport biométrique

Il comporte une puce sécurisée sur laquelle sont enregistrées les informations d'état civil ainsi que la photo et les empreintes numérisées de deux doigts. La commune n'étant pas équipée, vous devez désormais vous rendre dans les mairies dotées de station de recueil des données biométriques, comme Beaujeu, Belleville sur Saône, Villefranche ou toute autre mairie en France possédant cet équipement.

Pièces justificatives à fournir

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou ancien passeport
- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue
- Tarifs des timbres fiscaux : 86 € pour un adulte, 42 € pour les mineurs de + 15 ans, 17 € pour les - de 15 ans.
- Justificatif de domicile récent
- Durée de validité : adulte 10 ans, mineur 5 ans

A noter : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les mineurs doivent être présents avec un parent lors de la demande de passeport.

Les permanences de la Commune de Beaujeu pour l'enregistrement des passeports se tiennent les mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Recensement au Service National

Nous vous rappelons que le recensement en mairie est obligatoire dès l'âge de 16 ans pour les garçons comme pour les filles.

L'attestation de recensement remise à cette occasion est indispensable pour s'inscrire aux permis moto ou auto, aux examens et aux concours.

Allo Service Public 3939
www.service-public.fr

NB : Un ordinateur, avec accès internet, est à votre disposition au secrétariat de la mairie pour effectuer vos démarches administratives et recherches éventuelles.

Appels d'urgence

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers



Béatrice Aufranc assure le secrétariat de mairie. Elle est à votre écoute pour toutes demandes en matière d'état civil, recensement militaire, élection, urbanisme, voirie, délivrance de documents officiels et tout ce qui concerne l'administration de la commune.

Horaires d'ouvertures

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h à 12 h
Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
Le Maire reçoit sur rendez-vous

Pour nous joindre :

Tél. 04 74 04 83 81
Fax 04 74 04 87 88

Email secretariat@lesardillats.mairies69.net

Site Web www.cc-regionbeaujeu.fr

A vos calendriers

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin							
1	M	Jour de l'an	1	V	Ella	1	V	Aubin	1	L	Lundi de Pâques	1	M	Fête du travail	1	S	Justin
2	M	Basile	2	S	Présentation	2	S	Charles le Bon	2	M	Sandrine	2	J	Boris	2	D	Blandine
3	J	Geneviève	3	D	Blaise	3	D	Guénoilé	3	M	Richard	3	V	Philippe, Jacques	3	L	Kévin
4	V	Odilon	4	L	Véronique	4	L	Casimir	4	J	Isidore	4	S	Sylvain	4	M	Clotilde
5	S	Édouard	5	M	Agathe	5	M	Olive	5	V	Irène	5	D	Judith	5	M	Igor
6	D	Méline	6	M	Gaston	6	M	Colette	6	S	Marcellin	6	L	Prudence	6	J	Norbert
7	L	Raymond	7	J	Eugénie	7	J	Félicité	7	D	J-B. de la Salle	7	M	Gisèle	7	V	Gilbert
8	M	Lucien	8	V	Jacqueline	8	V	Jean de Dieu	8	L	Julie	8	M	Victoire 1945	8	S	Médard
9	M	Alix	9	S	Apolline	9	S	Françoise	9	M	Gautier	9	J	Ascension	9	D	Diane
10	J	Guillaume	10	D	Arnaud	10	D	Vivien	10	M	Fulbert	10	V	Solange	10	L	Landry
11	V	Pauline	11	L	N.-D. Lourdes	11	L	Rosine	11	J	Stanislas	11	S	Estelle	11	M	Barnabé
12	S	Tatiana	12	M	Félix	12	M	Justine	12	V	Jules	12	D	Achille	12	M	Guy
13	D	Yvette	13	M	Béatrice	13	M	Rodrigue	13	S	Ilda	13	L	Rolande	13	J	Antoine de Padoue
14	L	Nina	14	J	Valentin	14	J	Mathilde	14	D	Maxime	14	M	Matthias	14	V	Elisée
15	M	Rémi	15	V	Claude	15	V	Louise	15	L	Paterne	15	M	Denise	15	S	Germaine
16	M	Marcel	16	S	Julienne	16	S	Bénédicte	16	M	Benoît-Joseph	16	J	Honoré	16	D	J. F. Régis
17	J	Roseline	17	D	Alexis	17	D	Patrice	17	M	Anicet	17	V	Pascal	17	L	Hervé
18	V	Prisca	18	L	Bernadette	18	L	Cyrille	18	J	Parfait	18	S	Eric	18	M	Léonce
19	S	Marius	19	M	Gabin	19	M	Joseph	19	V	Emma	19	D	Pentecôte	19	M	Romuald
20	D	Sébastien	20	M	Aimée	20	M	Printemps	20	S	Odette	20	L	Lundi de Pentecôte	20	J	Silvère
21	L	Agnès	21	J	Damien	21	J	Clémence	21	D	Anselme	21	M	Constantin	21	V	Été
22	M	Vincent	22	V	Isabelle	22	V	Léa	22	L	Alexandre	22	M	Emile	22	S	Alban
23	M	Barnard	23	S	Lazare	23	S	Victorien	23	M	Georges	23	J	Didier	23	D	Audrey
24	J	François de Sales	24	D	Modeste	24	D	Catherine de Suède	24	M	Fidèle	24	V	Donatien	24	L	Jean-Baptiste
25	V	Conversion de Paul	25	L	Roméo	25	L	Annonciation	25	J	Marcellin	25	S	Sophie	25	M	Prosper
26	S	Paule	26	M	Nestor	26	M	Larissa	26	V	Alida	26	D	Bérenger	26	M	Anthelme
27	D	Angèle	27	M	Honorine	27	M	Habib	27	S	Zita	27	L	Augustin	27	J	Fernand
28	L	Gildas	28	J	Romain	28	J	Gontran	28	D	Valérie	28	M	Germain	28	V	Irénée
29	M	Auguste				29	V	Gwladys	29	L	Cath. de Sienne	29	M	Aymar	29	S	Pierre, Paul
30	M	Martine				30	S	Amédée	30	M	Robert	30	J	Ferdinand	30	D	Martial
31	J	Marcelle				31	D	Pâques				31	V	Visitation			

AVRIL

Vendredi 05 avril 14 h 00 Concours de Belote de l'Amicale des Anciens
 Samedi 20 avril Rallye Lyon - Charbonnières
 Dimanche 21 avril 9 h 30 Festi'Folies : cours de zumba
 Mardi 23 avril 9h-11h30 Bambin'ou

MAI

Mercredi 8 mai Marché aux Fleurs du Sou des Écoles
 Mercredi 8 mai 14 h 00 Thé dansant de l'Amicale des Anciens

JUIN

Dimanche 2 juin 10 h 30 Réunion publique à la salles de fêtes
 Dimanche 2 juin Demi-décade de la Classe en 8
 Vendredi 28 juin Fête de l'école
 Dimanche 30 juin 9 h30 Festi'Folies : cours de zumba

A vos calendriers

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	L	Thierry	1	J	Alphonse	1	D	Gilles	1	M	Thérèse de l'Enfant	1	V	Toussaint	1	D	Florence
2	M	Martinien	2	V	Julien-Eymard	2	L	Ingrid	2	M	Léger	2	S	Fête des morts	2	L	Viviane
3	M	Thomas	3	S	Lydie	3	M	Grégoire	3	J	Gérard	3	D	Hubert	3	M	Xavier
4	J	Florent	4	D	J.-M. Vianney	4	M	Rosalie	4	V	François d'Assise	4	L	Charles	4	M	Barbara
5	V	Antoine	5	L	Abel	5	J	Raïssa	5	S	Fleur	5	M	Sylvie	5	J	Gérald
6	S	Mariette	6	M	Transfiguration	6	V	Bertrand	6	D	Bruno	6	M	Bertille	6	V	Nicolas
7	D	Raoul	7	M	Gaétan	7	S	Reine	7	L	Serge	7	J	Carine	7	S	Ambroise
8	L	Thibault	8	J	Dominique	8	D	Nativité	8	M	Pélagie	8	V	Geoffroy	8	D	Im. Concept.
9	M	Amandine	9	V	Amour	9	L	Alain	9	M	Denis	9	S	Théodore	9	L	Pierre Fourier
10	M	Ulrich	10	S	Laurent	10	M	Inès	10	J	Ghislai	10	D	Léon	10	M	Romarc
11	J	Benoît	11	D	Claire	11	M	Adelpe	11	V	Firmin	11	L	Fête de l'Armistice	11	M	Daniel
12	V	Olivier	12	L	Clarisse	12	J	Apollinaire	12	S	Wilfried	12	M	Christian	12	J	Jean. Fr.-Ch.
13	S	Henri, Joël	13	M	Hippolyte	13	V	Aimé	13	D	Géraud	13	M	Brice	13	V	Lucie
14	D	Fête Nationale	14	M	Evrard	14	S	La Sainte Croix	14	L	Juste	14	J	Sidoine	14	S	Odile
15	L	Donald	15	J	Assomption	15	D	Roland	15	M	Thérèse d'Avila	15	V	Albert	15	D	Ninon
16	M	N. D. Mt-Carmel	16	V	Armel	16	L	Edith	16	M	Edwige	16	S	Marguerite	16	L	Alice
17	M	Charlotte	17	S	Hyacinthe	17	M	Renaud	17	J	Baudoin	17	D	Elisabeth	17	M	Gaël
18	J	Frédéric	18	D	Hélène	18	M	Nadège	18	V	Luc	18	L	Aude	18	M	Gatien
19	V	Arsène	19	L	Jean-Eudes	19	J	Emilie	19	S	René	19	M	Tanguy	19	J	Urbain
20	S	Marina	20	M	Bernard	20	V	Davy	20	D	Adeline	20	M	Edmond	20	V	Abraham
21	D	Victor	21	M	Christophe	21	S	Matthieu	21	L	Céline	21	J	Présence de Marie	21	S	Pierre Canisius
22	L	Marie-Madeleine	22	J	Fabrice	22	D	Maurice	22	M	Elodie	22	V	Cécile	22	D	Hiver
23	M	Brigitte	23	V	Rose de Lima	23	L	Automne	23	M	Jean de Capistran	23	S	Clément	23	L	Armand
24	M	Christine	24	S	Barthélemy	24	M	Thècle	24	J	Florentin	24	D	Flora	24	M	Adèle
25	J	Jacques	25	D	Louis	25	M	Hermann	25	V	Crépin	25	L	Catherine	25	M	Noël
26	V	Anne, Joachim	26	L	Natacha	26	J	Côme, Damien	26	S	Dimitri	26	M	Delphine	26	J	Etienne
27	S	Nathalie	27	M	Monique	27	V	Vincent de Paul	27	D	Emeline	27	M	Séverin	27	V	Jean
28	D	Samson	28	M	Augustin	28	S	Venceslas	28	L	Simon, Jude	28	J	Jacques de la M.	28	S	Innocents
29	L	Marthe	29	J	Sabine	29	D	Michel	29	M	Narcisse	29	V	Saturnin	29	D	David
30	M	Juliette	30	V	Fiacre	30	L	Jérôme	30	M	Bienvenue	30	S	Avent	30	L	Roger
31	M	Ignace de Loyola	31	S	Aristide				31	J	Quentin				31	M	Sylvestre

AOUT

Dimanche 4 août

Concours des chevaux de trait du Rhône

OCTOBRE

Dimanche 20 octobre

Marche des Châtaignes du Sou des Ecoles

Samedi 26 octobre

20 h 00

Association des familles : Soirée Choucroute

NOVEMBRE

Samedi 2 novembre

21 h 00

Société de Chasse : Bal

Lundi 11 novembre

9 h 00

Cérémonie et vin d'honneur

Lundi 11 novembre

14 h 00

Concours de Belote de la Société de Pêche

Vendredi 29 novembre

16 h 30

Marché de Noël

DÉCEMBRE

Dimanche 1 décembre

14 h 00

Classe en 2 : Vente de plats à emporter

Samedi 14 décembre

21 h 00

Bal des Jeunes

Jeu 20 décembre

12 h 00

Repas de Noël de l'Amicale des Anciens

A noter pour 2014 : Vœux du Maire le 5 janvier, Assemblée Générale de la société de pêche le 19 janvier, Défilé des chars classe en 3 et 4 le 25 janvier, Conscrits de la classe en 4 le 2 février

Vues de notre commune

« ... Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. Tu auras, toi, des étoiles qui savent rire ! ... » (Le Petit Prince - Antoine de Saint-Exupéry)



La Roche, Les Ardillats février 2013

Le ciel nous offre en permanence un spectacle superbe et gratuit dont chaque séance est nouvelle ! Il suffit de lever la tête pour l'observer, comme le faisaient déjà les premiers êtres humains.

Il semble qu'aujourd'hui les préoccupations quotidiennes, sociales, mondiales nous retiennent de « regarder en l'air » et, la nuit, nous préférons parfois la pseudo-sécurité des lumières électriques. Pourtant, pour apprécier le plaisir de l'observation du ciel nocturne avec ses 3000 étoiles visibles à l'œil nu, il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste.

Cette année sera particulièrement riche d'événements astronomiques remarquables dont le plus spectaculaire sera certainement le passage, en novembre de la comète ISON, annoncée comme l'une des comètes les plus belles jamais observées, elle-même précédée en mars de la comète C/2011 L4, plus discrète mais également visible à l'œil nu.

Le passage de Hale-Bopp avait déclenché de nombreuses paniques, au point de causer, le 26 mars 1997, le suicide collectif de 39 membres de la secte « Heaven's Gate » qui pensaient que leur âme allait rejoindre un vaisseau spatial, caché par la comète, qui transportait Jésus.



Comète Hale-Bopp - La Roche, Les Ardillats avril 1997

Pour ma part je me contenterai de prendre jumelles (penser aux filtres toutefois pour protéger les yeux) et appareil photo pour admirer ce phénomène unique et grandiose d'une comète dont on dit qu'elle pourrait éclairer le ciel autant qu'une pleine lune.

Ceci dit, en attendant ces événements exceptionnels, l'observation du ciel, de jour comme de nuit, est toujours une occupation riche de découvertes, d'émerveillement et d'humilité.

Denis Caron